



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUIN 2020

*Affiché en vertu de l'article L2121-10
du Code Général des Collectivités Territoriales*

➤ **Procès-verbal du conseil municipal du 17 février 2020**

Voix Pour : 32

F. KLEITZ / D. BRAUN représentant : P. JELSPERGER / I. SCHROEDER représentant : T. MECHLER / A. DEHESTRU représentant : A. PLACET / N. MC EVOY représentant : R. OBER / J-M. ROST / C. TOGNI / D. CAUTILLO / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / Y. REMY représentant : M. MARCK / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / H. CORNEC / N. GODÉ représentant : P. RZENNO / M. SINGER représentant : C. ZAEPFEL, G. VOGT / P. AULLEN / H. FRANÇOIS

En l'absence de modification, le conseil municipal a approuvé le procès-verbal du conseil municipal du 17 février 2020.

➤ **Compte-rendu des décisions prises en vertu de la délégation du conseil municipal**

« Information »

Le conseil municipal prend acte des décisions prises entre le 17 février 2020 et le 08 juin 2020.

1) Conseil – Formation des élus pour l'année 2019 – Bilan

« Information »

Le conseil municipal prend acte de ce bilan relatif à la formation des élus locaux au titre de l'année 2019.

2) Direction Générale – SG Cinéma Le Florival SAS – Prise en charge de la Ville des frais de dépollution - Terrain

Voix Pour : 32

F. KLEITZ / D. BRAUN représentant : P. JELSPERGER / I. SCHROEDER représentant : T. MECHLER / A. DEHESTRU représentant : A. PLACET / N. MC EVOY représentant : R. OBER / J-M. ROST / C. TOGNI / D. CAUTILLO / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / Y. REMY représentant : M. MARCK / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / H. CORNEC / N. GODÉ représentant : P. RZENNO / M. SINGER représentant : C. ZAEPFEL, G. VOGT / P. AULLEN / H. FRANÇOIS

Le conseil municipal accepte la prise en charge des frais de dépollution engagés par la SG Cinéma Le Florival SAS à hauteur de 15 072 € pour des travaux effectués sur le terrain cédé par la Ville en 2017 et autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération.

3) Direction Générale – Synagogue – Travaux - Convention

Voix Pour : 32

F. KLEITZ / D. BRAUN représentant : P. JELSPERGER / I. SCHROEDER représentant : T. MECHLER / A. DEHESTRU représentant : A. PLACET / N. MC EVOY représentant : R. OBER / J-M. ROST / C. TOGNI / D. CAUTILLO / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / Y. REMY représentant : M. MARCK / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / H. CORNEC / N. GODÉ représentant : P. RZENNO / M. SINGER représentant : C. ZAEPFEL, G. VOGT / P. AULLEN / H. FRANÇOIS

Le conseil municipal autorise M. le Maire ou son représentant à signer la convention financière à venir entre la Ville et le consistoire portant sur la répartition des missions et du financement de l'opération sur la base d'une répartition pour moitié du reste à charge, ainsi que ses éventuels avenants et autorise M. le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches et formalités pour la mise en œuvre de la présente convention. Il autorise M. le Maire ou son représentant à solliciter les partenaires financiers sur la base du tableau de financement présenté et d'effectuer toutes les démarches et formalités nécessaires. Le conseil municipal autorise l'inscription des crédits de dépenses qui seront imputés au budget, chapitre 21 « immobilisations corporelles » article 2135 « installations générales, agencements, aménagements des constructions » et la participation du consistoire au chapitre 13 « subventions d'investissement », article 1318 « autres ».

4) Direction Générale – Vacations funéraires – Fixation d'une tarification

Voix Pour : 27

F. KLEITZ / D. BRAUN représentant : P. JELSPERGER / I. SCHROEDER représentant : T. MECHLER / A. DEHESTRU représentant : A. PLACET / N. MC EVOY représentant : R. OBER / J-M. ROST / C. TOGNI / D. CAUTILLO / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / F. BRITO / N. ANGELINI / H. CORNEC / N. GODÉ représentant : P. RZENNO / M. SINGER représentant : C. ZAEPFEL, G. VOGT / P. AULLEN

Voix Contre : 4

Y. REMY représentant : M. MARCK / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN

Abstention(s) : 1

H. FRANÇOIS

Le conseil municipal fixe le montant des vacations funéraires à 25€ et autorise M. le Maire ou son représentant de procéder à l'ensemble des démarches administratives et financières rendues ainsi nécessaires. Il dit que la présente délibération prendra effet au 1^{er} juillet 2020.

5) Intercommunalité – Associations – Convention d'occupation de salles communautaires

Voix Pour : 32

F. KLEITZ / D. BRAUN représentant : P. JELSPERGER / I. SCHROEDER représentant : T. MECHLER / A. DEHESTRU représentant : A. PLACET / N. MC EVOY représentant : R. OBER / J-M. ROST / C. TOGNI / D. CAUTILLO / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / Y. REMY représentant : M. MARCK / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / H. CORNEC / N. GODÉ représentant : P. RZENNO / M. SINGER représentant : C. ZAEPFEL, G. VOGT / P. AULLEN / H. FRANÇOIS

Le conseil municipal valide le modèle de la convention tripartite de subventionnement au bénéfice des associations utilisatrices des équipements sportifs intercommunaux ainsi que les nouvelles modalités de subventionnement et les montants alloués par la Ville de Guebwiller, tel que proposé, qui seront versées aux associations. Il habilite M. le Maire ou son représentant à signer les conventions de subventionnement et tout document s'y rapportant ainsi que leurs éventuels avenants.

6) Finances – Dotation de Solidarité Urbaine – Rapport sur les actions de développement social et urbain 2019

« Information »

Le conseil municipal prend acte du rapport relatif aux actions de développement social urbain pour l'année 2019.

7) Finances – Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2019

« Information »

Le conseil municipal prend acte de ce bilan.

8) Finances – Comptes de gestion 2019 – Budget principal et budgets annexes

Voix Pour : 32

F. KLEITZ / D. BRAUN représentant : P. JELSPERGER / I. SCHROEDER représentant : T. MECHLER / A. DEHESTRU représentant : A. PLACET / N. MC EVOY représentant : R. OBER / J-M. ROST / C. TOGNI / D. CAUTILLO / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / Y. REMY représentant : M. MARCK / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / H. CORNEC / N. GODÉ représentant : P. RZENNO / M. SINGER représentant : C. ZAEPFEL, G. VOGT / P. AULLEN / H. FRANÇOIS

Le conseil municipal arrête les comptes de gestion du budget principal de la Ville, de la réhabilitation des friches et de la gendarmerie établis par M. le Trésorier municipal et déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2019 par le Trésorier municipal n'appellent pas d'observation de la part du conseil municipal concernant les comptes du budget principal et des budgets annexes de la réhabilitation des friches et de la gendarmerie.

9) Finances – Comptes administratifs 2019 – Budget principal et budgets annexes

Voix Pour : 27

D. BRAUN représentant : P. JELSPERGER / I. SCHROEDER représentant : T. MECHLER / A. DEHESTRU représentant : A. PLACET / N. MC EVOY représentant : R. OBER / J-M. ROST / C. TOGNI / D. CAUTILLO / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / Y. REMY

représentant : M. MARCK / F. BRITO / N. ANGELINI / H. CORNEC / M. SINGER représentant : C. ZAEPFEL, G. VOGT / P. AULLEN / H. FRANÇOIS

Abstention(s) : 4

J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. GODÉ représentant : P. RZENNO

N'a (n'ont) pas pris part au vote : 1

F. KLEITZ

Le conseil municipal sous la présidence de M. Daniel BRAUN, adjoint au maire, M. le Maire ayant quitté la salle, adopte les comptes administratifs 2019 et approuve le compte administratif 2019 du budget général, présentant un excédent global de 10 930 230,80 €, soit un excédent cumulé de la section de fonctionnement de 3 297 562,95 € et un excédent cumulé de la section d'investissement de 7 632 667,85 €. Il approuve le compte administratif 2019 du budget annexe réhabilitation des friches, présentant un déficit global de 495 975,19 €, soit un excédent cumulé de la section de fonctionnement de 162 932,83 € et un déficit cumulé de la section d'investissement de 658 908,02 €. Il approuve enfin le compte administratif 2019 du budget annexe de la gendarmerie, présentant un déficit global de 154 483,54 €, soit un déficit cumulé de la section de fonctionnement de 154 844,88 € et un excédent cumulé de la section d'investissement de 361,34 €.

10) Affectation définitive des résultats – Budget principal et budgets annexes

Voix Pour : 32

F. KLEITZ / D. BRAUN représentant : P. JELSPERGER / I. SCHROEDER représentant : T. MECHLER / A. DEHESTRU représentant : A. PLACET / N. MC EVOY représentant : R. OBER / J-M. ROST / C. TOGNI / D. CAUTILLO / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / Y. REMY représentant : M. MARCK / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / H. CORNEC / N. GODÉ représentant : P. RZENNO / M. SINGER représentant : C. ZAEPFEL, G. VOGT / P. AULLEN / H. FRANÇOIS

Le conseil municipal au titre du budget principal décide de procéder à la reprise de l'excédent d'investissement définitif de 7 632 667,85 € ; décide de procéder à la diminution de l'affectation complémentaire définitive du résultat de la section de fonctionnement au 31 décembre 2019 à la section d'investissement pour 422 388,85 € ; décide de reporter le surplus en excédent de fonctionnement pour 325 945,80 € ; dit que ces régularisations feront l'objet d'une décision modificative budgétaire.

Le conseil municipal au titre du budget annexe de la réhabilitation des friches décide de procéder à la reprise du déficit d'investissement définitif de 658 908,02 € ; décide de procéder à la reprise de l'excédent reporté de la section de fonctionnement pour 162 932,83 € ; dit que ces régularisations feront l'objet d'une décision modificative budgétaire.

Le conseil municipal au titre du budget annexe de la gendarmerie décide de procéder à la reprise de l'excédent d'investissement définitif de 361,34 € ; décide de procéder à la reprise du déficit de fonctionnement définitif pour 154 844,88 € ; dit que ces régularisations feront l'objet d'une décision modificative budgétaire.

11) Finances – Produits communaux et créances irrécouvrables

Voix Pour : 32

F. KLEITZ / D. BRAUN représentant : P. JELSPERGER / I. SCHROEDER représentant : T. MECHLER / A. DEHESTRU représentant : A. PLACET / N. MC EVOY représentant : R. OBER / J-M. ROST / C. TOGNI / D. CAUTILLO / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / Y. REMY représentant : M. MARCK / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / H. CORNEC / N. GODÉ représentant : P. RZENNO / M. SINGER représentant : C. ZAEPFEL, G. VOGT / P. AULLEN / H. FRANÇOIS

Le conseil municipal accepte d'admettre en non-valeur une somme de 672,83 € sur le budget principal et décide l'ordonnancement des sommes admises en non-valeur sur les crédits inscrits au budget principal sur le chapitre 65 « autres charges de gestion courante » article 6541 « pertes sur créances irrécouvrables ». Il abandonne les créances des loyers de cette période pour les locataires du pôle médical ainsi que pour les praticiens au 13 rue des Alliés (ex-bains municipaux) pour la somme de 18 221,25€.

12) Direction Générale – Subventions aux associations

Voix Pour : 32

F. KLEITZ / D. BRAUN représentant : P. JELSPERGER / I. SCHROEDER représentant : T. MECHLER / A. DEHESTRU représentant : A. PLACET / N. MC EVOY représentant : R. OBER / J-M. ROST / C. TOGNI / D. CAUTILLO / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / Y. REMY représentant : M. MARCK / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / H. CORNEC / N. GODÉ représentant : P. RZENNO / M. SINGER représentant : C. ZAEPFEL, G. VOGT / P. AULLEN / H. FRANÇOIS

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Société d'Arboriculture et bouilleurs de cru de Guebwiller, pour l'année 2020, la somme de 1 000 €,
- Association de Guebwiller du Club Vosgien, pour l'année 2020, la somme de 3 000 €,
- Association « Les Vitrines de Guebwiller », la somme de 10 000 €.

Le conseil municipal autorise M. le Maire ou son représentant à procéder à leurs versements.

13) Finances – Budget principal 2020 – Décision modificative n°1

Voix Pour : 30

F. KLEITZ / D. BRAUN représentant : P. JELSPERGER / I. SCHROEDER représentant : T. MECHLER / A. DEHESTRU représentant : A. PLACET / N. MC EVOY représentant : R. OBER / J-M. ROST / C. TOGNI / D. CAUTILLO / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / H. CORNEC / N. GODÉ représentant : P. RZENNO / M. SINGER représentant : C. ZAEPFEL, G. VOGT / P. AULLEN / H. FRANÇOIS

Abstention(s) : 2

Y. REMY représentant : M. MARCK

Le conseil municipal adopte la décision modificative n°1 du budget principal 2020 équilibrée en dépenses et en recettes à 843 546,80 €, soit à 730 946,80 € pour la section de fonctionnement et à 112 600,00 € pour la section d'investissement.

14) Finances – Budget annexe 2020 – Réhabilitation des friches – Décision modificative n°1

Voix Pour : 32

F. KLEITZ / D. BRAUN représentant : P. JELSPERGER / I. SCHROEDER représentant : T. MECHLER / A. DEHESTRU représentant : A. PLACET / N. MC EVOY représentant : R. OBER / J-M. ROST / C. TOGNI / D. CAUTILLO / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / Y. REMY représentant : M. MARCK / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / H. CORNEC / N. GODÉ représentant : P. RZENNO / M. SINGER représentant : C. ZAEPFEL, G. VOGT / P. AULLEN / H. FRANÇOIS

Le conseil municipal adopte la décision modificative n°1 du budget annexe réhabilitation des friches 2020 équilibrée en dépenses et en recettes à 0,00 €.

15) Finances – Budget annexe 2020 – Gendarmerie – Décision modificative n°1

Voix Pour : 32

F. KLEITZ / D. BRAUN représentant : P. JELSPERGER / I. SCHROEDER représentant : T. MECHLER / A. DEHESTRU représentant : A. PLACET / N. MC EVOY représentant : R. OBER / J-M. ROST / C. TOGNI / D. CAUTILLO / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / Y. REMY représentant : M. MARCK / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / H. CORNEC / N. GODÉ représentant : P. RZENNO / M. SINGER représentant : C. ZAEPFEL, G. VOGT / P. AULLEN / H. FRANÇOIS

Le conseil municipal adopte la décision modificative n°1 du budget annexe Gendarmerie 2020 équilibrée en dépenses et en recettes à 85 000 €, soit à 0,00 € pour la section de fonctionnement et à 85 000,00 € pour la section d'investissement.

16) Grands Projets – Avenue du Mal Foch – Convention avec le Conseil Départemental du Haut-Rhin

Voix Pour : 32

F. KLEITZ / D. BRAUN représentant : P. JELSPERGER / I. SCHROEDER représentant : T. MECHLER / A. DEHESTRU représentant : A. PLACET / N. MC EVOY représentant : R. OBER / J-M. ROST / C. TOGNI / D. CAUTILLO / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / Y. REMY représentant : M. MARCK / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / H. CORNEC / N. GODÉ représentant : P. RZENNO / M. SINGER représentant : C. ZAEPFEL, G. VOGT / P. AULLEN / H. FRANÇOIS

Le conseil municipal donne son accord par la passation d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le Département dans le cadre de la création d'un pôle multimodal et autorise M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention pour le compte de la commune et tous les documents nécessaires à la réalisation du projet.

17) Culture – Subventions allouées aux associations culturelles 2020

Voix Pour : 32

F. KLEITZ / D. BRAUN représentant : P. JELSPERGER / I. SCHROEDER représentant : T. MECHLER / A. DEHESTRU représentant : A. PLACET / N. MC EVOY représentant : R. OBER / J-M. ROST / C. TOGNI / D. CAUTILLO / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / Y. REMY représentant : M. MARCK / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / H. CORNEC / N. GODÉ représentant : P. RZENNO / M. SINGER représentant : C. ZAEPFEL, G. VOGT / P. AULLEN / H. FRANÇOIS

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions aux associations culturelles pour l'année 2020, pour un montant total de 15 000 € et autorise M. le Maire ou son représentant à procéder à leurs versements.

18) Culture – Subvention allouée à la Communauté Israélite

Voix Pour : 32

F. KLEITZ / D. BRAUN représentant : P. JELSPERGER / I. SCHROEDER représentant : T. MECHLER / A. DEHESTRU représentant : A. PLACET / N. MC EVOY représentant : R. OBER / J-M. ROST / C. TOGNI / D. CAUTILLO / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / Y. REMY représentant : M. MARCK / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / H. CORNEC / N. GODÉ représentant : P. RZENNO / M. SINGER représentant : C. ZAEPFEL, G. VOGT / P. AULLEN / H. FRANÇOIS

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 400 € à La Communauté Israélite de Guebwiller et autorise M. le Maire ou son représentant à procéder au versement de cette subvention.

19) Personnel communal – Modification du tableau des effectifs

Voix Pour : 30

F. KLEITZ / D. BRAUN représentant : P. JELSPERGER / I. SCHROEDER représentant : T. MECHLER / A. DEHESTRU représentant : A. PLACET / N. MC EVOY représentant : R. OBER / J-M. ROST / C. TOGNI / D. CAUTILLO / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / H. CORNEC / N. GODÉ représentant : P. RZENNO / M. SINGER représentant : C. ZAEPFEL, G. VOGT / P. AULLEN / H. FRANÇOIS

Abstention(s) : 2

Y. REMY représentant : M. MARCK

Le conseil municipal décide de créer au tableau des effectifs de la commune les postes suivants :

- 3 postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, à temps complet (35/35^{ème}),
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, à temps complet (35/35^{ème}),
- 4 postes d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe, à temps complet (35/35^{ème}),
- 1 poste d'assistant de conservation principal de 1^{ère} classe, à temps complet (35/35^{ème}),
- 1 poste d'adjoint technique, à temps non complet (25,35/35^{ème}),
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, à temps non complet (25,35/35^{ème}),
- 1 poste de technicien, à temps complet (35/35^{ème}),
- 1 poste de technicien principal de 2^{ème} classe, à temps complet (35/35^{ème}),
- 2 postes de technicien principal de 1^{ère} classe, à temps complet (35/35^{ème}),
- 1 poste d'ingénieur principal, à temps complet (35/35^{ème}),
- 1 poste d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe à temps complet (35/35^{ème}),
- 1 poste d'assistant de conservation du patrimoine à temps complet (35/35^{ème}),
- 1 poste de brigadier à temps complet, à temps complet (35/35^{ème}),
- 1 poste de brigadier chef principal, à temps complet (35/35^{ème}).

Il dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés seront inscrits au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet.

20) Personnel communal – Instauration d'une prime exceptionnelle (Covid)

Voix Pour : 32

F. KLEITZ / D. BRAUN représentant : P. JELSPERGER / I. SCHROEDER représentant : T. MECHLER / A. DEHESTRU représentant : A. PLACET / N. MC EVOY représentant : R. OBER / J-M. ROST / C. TOGNI / D. CAUTILLO / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / Y. REMY représentant : M. MARCK / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / H. CORNEC / N. GODÉ représentant : P. RZENNO / M. SINGER représentant : C. ZAEPFEL, G. VOGT / P. AULLEN / H. FRANÇOIS

Le conseil municipal approuve l'instauration de la prime exceptionnelle en faveur des agents mobilisés dans le cadre de la crise sanitaire ainsi que les modalités d'attribution. Il dit que les crédits nécessaires au

versement de cette prime exceptionnelle seront inscrits au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet.

21) Scolaire – Dénomination Ecole primaire sise Chemin Noir

Voix Pour : 32

F. KLEITZ / D. BRAUN représentant : P. JELSPERGER / I. SCHROEDER représentant : T. MECHLER / A. DEHESTRU représentant : A. PLACET / N. MC EVOY représentant : R. OBER / J-M. ROST / C. TOGNI / D. CAUTILLO / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / Y. REMY représentant : M. MARCK / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / H. CORNEC / N. GODÉ représentant : P. RZENNO / M. SINGER représentant : C. ZAEPFEL, G. VOGT / P. AULLEN / H. FRANÇOIS

Le conseil municipal valide le maintien du nom de Jeanne BUCHER à l'école primaire rue du Chemin Noir.

22) Scolaire – Reprise des cours dans les écoles – Dispositif 2S2C

Voix Pour : 32

F. KLEITZ / D. BRAUN représentant : P. JELSPERGER / I. SCHROEDER représentant : T. MECHLER / A. DEHESTRU représentant : A. PLACET / N. MC EVOY représentant : R. OBER / J-M. ROST / C. TOGNI / D. CAUTILLO / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / Y. REMY représentant : M. MARCK / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / H. CORNEC / N. GODÉ représentant : P. RZENNO / M. SINGER représentant : C. ZAEPFEL, G. VOGT / P. AULLEN / H. FRANÇOIS

Le conseil municipal approuve la convention relative à la réalisation d'activités dans le cadre du dispositif 2S2C et habilite M. le Maire ou son représentant à signer la présente convention.

23) Sport – Subventions allouées aux associations sportives 2020

Voix Pour : 32

F. KLEITZ / D. BRAUN représentant : P. JELSPERGER / I. SCHROEDER représentant : T. MECHLER / A. DEHESTRU représentant : A. PLACET / N. MC EVOY représentant : R. OBER / J-M. ROST / C. TOGNI / D. CAUTILLO / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / Y. REMY représentant : M. MARCK / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / H. CORNEC / N. GODÉ représentant : P. RZENNO / M. SINGER représentant : C. ZAEPFEL, G. VOGT / P. AULLEN / H. FRANÇOIS

Le conseil municipal attribue aux associations sportives et de loisirs de Guebwiller et à l'Office Municipal des Sports une subvention au titre de l'exercice 2020. Il attribue aux associations sportives une subvention liée au déroulement d'une manifestation organisée au cours de l'année 2020 et autorise M. le Maire ou son représentant à procéder à leurs versements.

24) Sport – Associations – Convention d'occupation type

Voix Pour : 32

F. KLEITZ / D. BRAUN représentant : P. JELSPERGER / I. SCHROEDER représentant : T. MECHLER / A. DEHESTRU représentant : A. PLACET / N. MC EVOY représentant : R. OBER / J-M. ROST / C. TOGNI / D. CAUTILLO / C. MULLER / A. CHRISTMANN / D. LOSSER / O. ABTEY / C. GRAWAY / E. HASSENFORDER / Y. REMY représentant : M. MARCK / F. BRITO / J. BANNWARTH représentant : C. FACCHIN / N. ANGELINI / H. CORNEC / N. GODÉ représentant : P. RZENNO / M. SINGER représentant : C. ZAEPFEL, G. VOGT / P. AULLEN / H. FRANÇOIS

Le conseil municipal approuve la convention-type d'occupation des installations sportives et autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout document permettant la mise en œuvre de ces conventions.

DIVERS

➤ **Élargissement des terrasses bars et restaurants sur espace public ? (M. BANNWARTH)**

➤ **Nuisances nocturnes Place de l'Hôtel de Ville ? (M. SINGER)**

Affiché le 10/06/2020
Retiré le



Le Maire :

Francis KLEITZ
Conseiller Régional